

Vivre

N°107 • Janvier / Mars 2006

Journal Municipal et d'Information

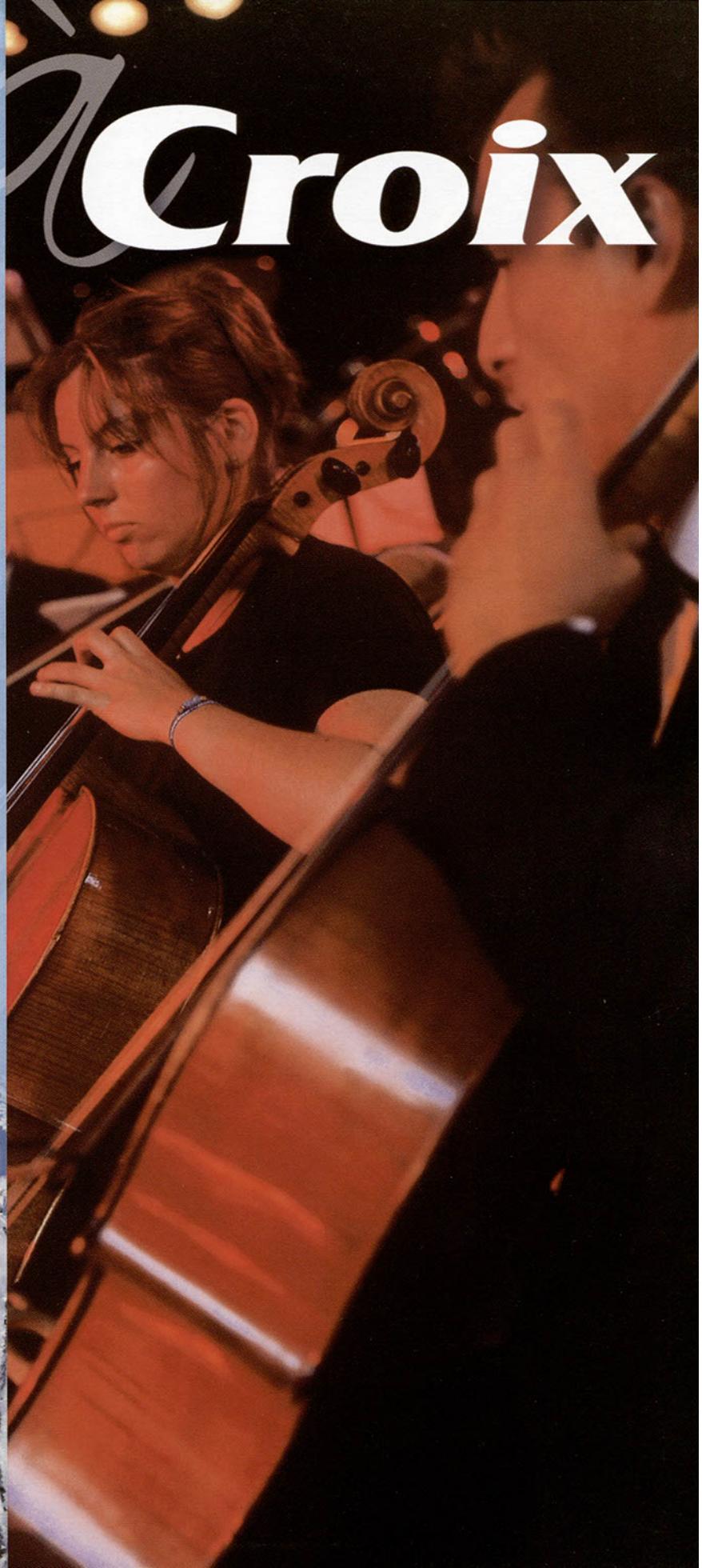
**16^{ème} festival
de musique de
chambre
de la MJC**

**Les missions
du CCAS**

**Le budget
2006**

Meilleurs

Voeux
2006



LE COURRIER DES ASSOCIATIONS

Supplément au Vivre à Croix n° 107

Janvier à mars 2006

BIBLIOTHÈQUE CROIX-CENTRE

Prenez le temps de vous détendre avec un bon roman, une fiction, une biographie, un policier ou une BD. Petits et grands devraient trouver des lectures distrayantes et passionnantes.

Venez rencontrer les 18 bibliothécaires bénévoles qui sont à votre disposition.

Place du marché

Mardi : 16h30 - 19h

Mercredi : 10h-12h et 16h-18h

Vendredi, samedi et

dimanche : 10h -12h

03 20 45 82 42

BIBLIOTHÈQUE SAINT-PIERRE

Nous vous souhaitons une heureuse et joyeuse année 2006 et espérons que vous avez passé de bonnes fêtes. Nous étions ravis que vous soyez si nombreux à l'apéritif marquant la rénovation de la bibliothèque.

Il est temps de penser à vous inscrire ou vous réinscrire, pour une somme modique vu le coût d'achat d'un livre neuf. Vous pouvez noter des souhaits d'achats de livres dans le cahier réservé à cet effet. N'hésitez pas à demander conseil auprès de nos bibliothécaires, elles sont là pour vous aider dans vos choix.

La bibliothèque est ouverte :
Mardi de 9h30 à 11h30,
mercredi de 9h30 à 11h30
et de 16h à 18h, samedi et
dimanche de 10h à 12h.

ALLEGRETTO CLUB

C'est dans l'église Saint-Pierre à Croix que l'Allegretto Club a honoré Sainte Cécile, patronne des musiciens au cours de la messe de 18h.

Merci à Monsieur le curé pour son accueil chaleureux. Nous espérons renouveler cette manifestation l'an prochain, si la chorale, que nous remercions, nous réserve une petite place, afin que nous puissions une nouvelle fois nous exprimer musicalement.

Comme chaque année nous avons participé à la distribution des colis de Noël aux aînés de la commune.

Si vous êtes intéressés par une animation, appelez le
03.20.70.33.58.

Tous nos vœux pour 2006.

ACCORDÉON CLUB

Dans le cadre traditionnel du concert de printemps de l'accordéon club de Croix, le 2 avril 2006, à 15h30, salle Dedecker, nous aurons le plaisir de recevoir exceptionnellement, l'harmonie village de la Thierache, de la circonscription d'Hirson.

Cette harmonie d'une trentaine de musiciens est présidée par Mme Sluysmans et dirigée par Mme Leclerc. Nous sommes allés donner un concert chez eux en septembre 2004. Leur programme est varié et agréable à écouter. Nous assurerons leur première partie avec une musique de John Lennon, sur un

arrangement de Helmut Herold ; ensuite, "Les cloches de Corneville" de Robert Planquette, arrangement Max Francy, et bien d'autres morceaux. Pour clôturer ce concert, Hugo Marche, une composition de J-P Decruyenaere, sera interprétée en morceau d'ensemble.

Un agréable moment musical vous attend, dimanche 2 avril.

ASSOCIATION DES ARTISTES AMATEURS CROISIENS

Dimanche 13 novembre 2005 a eu lieu la 22^{ème} assemblée générale.

Le président André Dessein a dressé un bilan de l'année écoulée et s'est montré satisfait du succès sans cesse grandissant des activités pratiquées dans les divers ateliers de peinture, sculptures, modelages.

Il rappelle que l'association donne la possibilité à tout artiste indépendant d'exposer ses œuvres à l'hôtel de ville et à la salle G. Dedecker.

Pour cela, contactez-nous au
03.20.75.66.36.

L'exposition annuelle aura lieu salle Dedecker du 10 au 13 février.

ASSOCIATION ROLL'SKATE

Un mini Roller Park à Croix, c'est bien... Mais une sortie à Lille ou en Belgique, c'est super !

Nous organisons un voyage tous les deux mois.

Si vous n'êtes pas encore adhérent, vous pouvez venir vous inscrire, pour 6,10 € par an.

**67 Bd Emile Zola
03.20.72.58.31**

ASSOCIATION YIN YANG

Le Tai Chi Chuan est un art destiné à fortifier le corps à l'aide d'un enchaînement de mouvements du corps associés à la concentration d'esprit et à la mobilisation consciente de l'énergie.

Le Qi Gong est une méthode préventive et curative qui doit guider vers l'apaisement et le bon fonctionnement du corps en facilitant la circulation de l'énergie.

Ce sont des sports qui ne demandent aucune performance ou compétition, chacun est capable de les pratiquer. Les cours ont lieu à la salle Pompidou, avenue W.churchill à Beaumont.

Qi Gong lundi de 19h à 20h30, cours de René Tran Minh, professeur diplômé.

Tai Chi Chuan mardi, jeudi et vendredi de 19h à 20h30, cours de Daniel Millescamps, professeur diplômé.

Tous nos voeux pour 2006 à nos adhérents et à nos futurs adhérents ainsi qu'aux autres associations. Association Yin Yang, maison des associations, BP 90014 59962 Croix cedex

**03.20.24.71.60
03.20.24.56.67**

ASSOCIATION CROISIENNE DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Nous vous souhaitons une bonne et sportive année 2006.

Les séances se déroulent dans une ambiance amicale et musicale. Elles sont dispensées par des monitrices diplômées qui, par leur compétence, permettent à chacun et chacune de trouver un épanouissement et une réponse à ses sollicitations.

Les cours durent une heure et sont dispensés dans la salle du judo du stade Henri Seigneur (sauf le mardi, salle annexe de basket).

Les lundis à 10h30, mardis à 10h et 19h, jeudis à 9h45 et 19h, vendredis à 10h et samedis à 9h. Des cours de gymnastique douce le jeudi à 10h45.

Un certificat médical est obligatoire et une séance gratuite est offerte à tout nouvel adhérent.

L'inscription se fait avant chaque séance.

Renseignements :
Paule Debue
03.20.70.97.95

ASVH CROIX TENNIS DE TABLE

Centre Sportif Municipal, Bd Emile Zola, école de tennis de table pour les jeunes.

Le mercredi de 14 à 16h (initiation) et de 16 A 18h (perfectionnement).

Accueil adultes (loisir & détente) le jeudi de 18h à 20h.

Inscriptions, renseignements
06.62.80.66.21
après 18h.

ASSOCIATION VOLLEY BALL BORIS VIAN

Depuis 20 ans, l'association Volley Ball Boris Vian ouvre ses portes tous les lundis soir de 19h10 à 20h40 à la salle Romain Roland pour une séance d'1h30 de volley. L'ambiance amicale et conviviale attend tous les adhérents pour pratiquer le volley ball.

Dès 16 ans, vous pouvez nous rejoindre quelque soit votre niveau de jeu.

Le but est d'apprendre en jouant sous les conseils de volleyeurs plus expérimentés. Alors n'hésitez plus. Venez faire du volley à l'association !

Pour nous joindre appelez le président Laurent Wallaert Leclerc : **06 77 77 94 68**

ou le vice président Jocelyn Deguillage : **06 62 21 86 31**

Sportez-vous bien et à bientôt sur un terrain.

LA PATRIOTE

Fin d'année très animée à la Patriote de Croix !

Le 26 novembre a eu lieu le Gala du club sur le thème du tour du monde. Ce fut un grand succès, avec 600 personnes présentes dans une ambiance festive. Dépaysement assuré à travers des prestations mêlant habilement danse et acrobaties.

Le 13 décembre, le Père Noël est venu offrir des coquilles à tous les licenciés du club lors du traditionnel goûter de Noël.

A noter également, le lancement de la saison compétitive. Six équipes féminines et deux équipes masculines vont participer, cette année, aux compétitions des divisions interrégionales, qui se dérouleront entre décembre 2005 et juin 2006.

ASSOCIATION PHILATÉLIQUE CROISIENNE

L'APhiCro (Association Philatélique Croisienne) vous présente ses vœux les plus timbrés pour la nouvelle année qui, souhaitons-le, sera celle de l'espoir au profit de notre jeunesse.

Possible que la collection de timbres-poste paraisse d'un autre temps aux yeux de certains... mais n'en croyez rien, elle est toujours attractive auprès des jeunes enfants. Si l'APhiCro tient ces propos, c'est forte de l'action qu'elle mène dans les écoles élémentaires de la ville dans le cadre de la pause méridienne (11h30-13h30) en partenariat avec la municipalité.

Le timbre-poste n'a rien de virtuel : il est palpable. Bien observé, il est même parlant, il raconte, il fait parfois rêver de voyages, d'espace...

L'APhiCro s'adresse aux parents de jeunes enfants à qui je souhaite de découvrir la joie de la petite fille ou du petit garçon partageant avec papa ou maman ce loisir qui, riche en communication et convivialité, resserrera l'affectif et deviendra peut-être une passion commune.

C'est bien en raison de nombreuses années de vie associative philatélique que nous pouvons témoigner de la relation sociale liée à la collection de timbres-poste.

Pour que vous en soyez convaincus, nous donnons rendez-vous aux enfants accompagnés de leurs parents dans le cadre de nos rencontres philatéliques du deuxième samedi de chaque mois, salle Rimbaud (MJC), 93 rue Jean Jaurès à Croix.

Nous vous y présenterons l'action pédagogique qui devrait cheminer vers le passe-temps utile, devenant rapidement un plaisir et, pour certains, une passion.

Bonne année philatélique à toutes et à tous.

APhicro, 89 boulevard Émile Zola, 59170 CROIX.

Tél & fax : 03 20 72 78 52

APhiCro@online.fr

LE CLUB DES CHIFFRES ET DES LETTRES

Le groupe se compose d'une quinzaine d'adhérents.

Les réunions ont lieu dans la bonne humeur et la gaieté et aussi une sorte d'émulation, chacun cherchant à trouver les mots les plus longs et les chiffres les plus proches de ceux proposés... Alors si ça vous dit, venez, n'hésitez pas, vous serez accueillis avec beaucoup de plaisir.

Si vous souhaitez plus de renseignements, vous pouvez contacter Paule Parent, la présidente du Club. : 03.20.65.07.15

CLUB PYRAMIDE

Vous aimez jouer avec les mots ? Vous aimez les sciences, la politique, l'histoire, la géographie, les variétés, ... Vous aimez vous distraire avec les autres ? Alors venez nous rejoindre au club Pyramide "Les croisades". Nous nous réunissons le mercredi de 14h30 à 17h30 et de 18h30 à 20h30.

Venez voir ! On vous attend à la Maison des Associations, rue Jules Guesde.

Pour tout renseignement, veuillez contacter Monsieur Bouchery au 06 88 61 47 25

ÉPICERIE CROISIENNE DE L'AMITIÉ

Le groupe "Tous en cœur à Croix" vous présente ses meilleurs vœux pour 2006.

Le bilan de l'année 2005 est l'obtention d'un jardin qui permettra à certains membres du groupe d'y travailler et de produire quelques légumes. Merci en cela à la mairie. Les vœux pour 2006 sont le prêt d'une salle ou d'une maison et le démarrage de l'activité Epicerie solidaire.

Les réunions ont toujours lieu les 2^{ème} et 4^{ème} mardi de chaque mois de 9h à 11h salle Rimbaud (près de la MJC).

Nous rappelons que toutes personnes désireuses de nous rejoindre sont les bienvenues. Vous pouvez nous contacter au 06.26.44.12.27 ou nous écrire : B3/02b Résidence Planche Epinoy, avenue de Flandre 59170 Croix.

ALCOOLIKES ANONYMES

Si tu as un problème d'alcool, Alcooliques Anonymes peut t'aider.

Réunions tous les lundis de 20h30 à 22h, **Maison des Associations, 68 rue Jules Guesde.**

LES BÉNÉVOLES AU CŒUR D'OR

Nous souhaitons à tous les croisiens, et en particulier aux personnes âgées isolées, une bonne et heureuse année 2006.

Et nous rappelons aux personnes âgées qui se trouvent seules que notre association est là pour elles. N'hésitez pas à nous appeler :

03.20.70.20.33

ASSOCIATION XIPPI

L'association XIPPI (qui signifie en wolof "Ouvrons les yeux"), régie par la loi 1901, a été créée en novembre 2004 et a pour objectif principal la découverte du soin ailleurs. Elle est composée essentiellement de soignants du CHRU de Lille, tous secteurs confondus (infirmières, manipulateurs radio, aides-soignants...).

Du 1er au 15 juin 2005, Xippi est allée à Saint-Louis du Sénégal, dans le quartier de Diaminar pour faire de la prévention sur le paludisme auprès de la population et a également pu observer les structures médicales de la ville (hôpital, centre de santé, maison de quartier). Cette première action fût une réussite et Xippi prépare déjà sa mission pour 2006. Celle-ci, toujours concentrée sur les problèmes liés au paludisme, sera d'une plus grande ampleur.

En effet, Xippi a pu distribuer 237 moustiquaires en 2005; en 2006 il y en aura 1000.

Pour cela nous lançons un appel à toutes les personnes qui seraient intéressées pour nous aider à mener notre action, aussi bien en France qu'au Sénégal.

Le paludisme est une maladie qui tue 2 enfants toutes les 30 secondes dans le monde.

Si vous voulez nous contacter, envoyez vos mails à xippi2005@yahoo.fr.

Vous pouvez également consulter notre blog : <http://xippi.blog4ever.com>

Association Xippi
2, rue de Strasbourg
59170 CROIX

ASSOCIATION CROIX ENTRAIDE

En ce début d'année, l'équipe des bénévoles de l'association "Croix Entraide" est heureuse de présenter aux Croisiens et Croisiennes ses meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 2006.

Elle en profite pour les remercier de leur fidélité à prendre le chemin du 41 rue de Maubeuge afin d'y déposer tout ce qui sert à approvisionner les différents rayons ; tant de chose sont utiles et font des heureux.

Sans vous, nous ne pourrions rien faire pour les familles au trop petit budget. Et elles sont nombreuses.

Grâce à votre générosité, l'année 2005 s'est terminée par une distribution de jouets et de friandises aux enfants pour Noël.

Peut-être que de nouveaux croisiens ne connaissent pas notre adresse. Qu'ils sachent que beaucoup de choses nous intéressent : vêtements homme/femme/enfant ; linge de maison, couvertures, vaisselle, batterie de cuisine, article de puériculture, jouets, livres.

Une permanence se tient le mardi de 14h à 16h30 et le samedi de 10h à 11h30.

AMICALE POUR LE DON DU SANG

La présidente, Roselyne Quenoi, et son équipe présentent aux croisiens leurs vœux bien sincères pour l'année nouvelle : santé et nombreuses satisfactions.

Que les malades, les accidentés puissent continuer à compter sur la générosité des donateurs de sang bénévoles dont le geste est toujours INDISPENSABLE de nos jours.

La secrétaire de l'amicale, Marie-Thérèse Cassette, a effectué un travail fort intéressant détaillant les résultats des collectes de sang Croisiennes de 2005 : Qui donne ? Quelle tranche d'âge ? Quel est le total des dons pour 2005 ?

Pour l'année 2005 nous avons recueilli 863 inscriptions (dont 88 de nouveaux donateurs). Au total, 245 personnes ont donné une fois; 96 deux fois, 53 trois fois, 20 quatre fois et 13 cinq fois. 24 % des dons proviennent de donateurs de 18 à 25 ans, 26 % de 26 à 40 ans et 50 % de 41 à 65 ans.

Il est facile de constater que si les donateurs ayant participé à UNE collecte offraient leur sang une seconde fois, le total des dons dépasserait le chiffre symbolique de 1000. Le défi est lancé !....

En 2005, nous avons participé à la cérémonie du 11 Novembre, aux 28 H de Roubaix à la marche, au Téléthon.... Notre concours y a été très apprécié.

Pour 2006, 2 dates sont à retenir : le 25 Mars, notre 2nd loto au Centre Culturel J. Brel et, le 8 avril à 17 h, Assemblée Générale, salle Schumann.

Les prochaines collectes de sang auront lieu à la salle Schumann le **vendredi 3 Février** (de 8h à 12h et de 15h à 19h); le **vendredi 31 Mars** (de 15h à 19 h) et le **samedi 1 Avril** (de 8h à 12h). Il est inutile de se présenter à jeun, évitez seulement les matières grasses et l'alcool.

A toutes et à tous, nous renouvelons nos vœux les meilleurs pour 2006, en espérant avoir le plaisir de vous accueillir.

Pour tous renseignements :
03 20 36 54 22 (après 19h)

LA VIE APRES LE CANCER

L'association a réuni 400 personnes à la salle des fêtes pour le réveillon de nouvel an. Encouragée par le succès rencontré par cette initiative l'année précédente, elle a renouvelé l'opération et organisé ce 2^{ème} dîner dansant.

Il s'est déroulé dans une ambiance tellement chaleureuse et conviviale que certains des participants étaient déjà prêts à s'inscrire pour le passage de 2006 à 2007... !

Tout au long de l'année, les membres de l'association "La vie après le cancer" sont à l'écoute des personnes touchées par la maladie et de leur entourage.

Ils assurent une permanence téléphonique au :

06.65.64.23.82

Ils proposent également des visites à domicile.

CAL PACT

Vous souhaitez réaliser des travaux dans le logement que vous occupez ou louez à autrui ? Nos conseillers se tiennent à votre disposition pour :

- vous informer des aides et subventions mobilisables (dans la limite des conditions de ressources) ;
- vous accompagner dans le montage des dossiers (primes de l'Etat, de la ville, caisses de retraite, Agence de l'Eau pour le tout à l'égout...).

Permanences d'information :
Tous les mardis de 14h à 7h
au 94, rue Francisco Ferrer.

Pour nous contacter

Tel : 03 20 89 50 51

Fax : 03 20 73 59 14

Stcal.roubaix@nordnet.fr

FNCV

Affiliée à la Fédération Maginot, son but est de grouper les hommes qui, volontairement, ont offert leur vie pour sauvegarder les droits et la liberté de leur Patrie et sacrifié délibérément leurs intérêts personnels à l'intérêt général.

La Section de Croix organise le **samedi 25 février** son assemblée générale, salle Jacques Brel (quartier Saint-Pierre) à 10h.

Elle sera l'occasion de réunir les membres de la section : croisiens et expatriés croisiens en majorité répartis dans 22 villes du Nord et dans 9 départements, ainsi que dans 3 pays étrangers.

Les réunions mensuelles se tiennent le 1^{er} mercredi de chaque mois (sauf en juillet et août et exceptionnellement en mars 2006) salle Schumann à 18h et sont précédées, à partir de 17h, d'une permanence afin d'étudier et apporter une solution aux diverses questions posées.

Lionel Bonnard

03 20 70 23 67

FNACA

La Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie (Algérie Maroc Tunisie) a tenu une assemblée générale le 11 octobre 2005 au SIRA de Wasquehal, au cours de laquelle les membres du bureau ont été renouvelés à l'unanimité : Président : JC Givonne, secrétaire : Pierre Robayes, trésorier : JP Libre, porte drapeau : JP Spillebout, responsable au service social : M. Adel, responsable GFO : A. Staelen, vice président de Croix : A.Lepouw, vice président de Wasquehal : P. Delattre.

Le nombre d'adhérents est de 83 et les membres sympathisants sont 14.

Ceci est la preuve que la fédération est en bonne santé, tout comme le comité de Croix Wasquehal.

Nos permanences : A Croix, Maison des Associations, 68 rue Jules Guesde de 9h à 11h le 2^{ème} samedi du mois ; à Wasquehal, salle des consultations à la mairie, le 4^{ème} samedi du mois, de 9h à 11h.

ERRATUM : Dans le précédent numéro une inversion a été faite entre le texte de la FNACA et celui de la Fraternelle de Croix. En effet, C'est la Fraternelle et pas la FNACA qui organisait un 421 début décembre.

**COMITÉ DE QUARTIER
FER A CHEVAL**

Meilleurs vœux à toutes et à tous !

Le Comité de Quartier du Fer à Cheval, fidèle à la tradition souhaite à tout le monde une très bonne année 2006. Tous ensemble, les membres du comité essaieront de faire le maximum afin que la vie du quartier soit la meilleure que l'on puisse espérer.

Rejoignez-nous, apportez-nous vos idées, vos réflexions et plus nous serons nombreux, plus notre action sera efficace.

Cette année encore la première manifestation à laquelle nous nous associerons sera le carnaval, avec la venue du printemps.

Auparavant les participants au concours d'illuminations et de décorations de Noël seront récompensés comme prévu le samedi 28 janvier à 18h30 salle Paul Bourse.

Dans le prochain numéro de Vivre à Croix nous reparlerons du programme des manifestations à venir, mais vous pouvez noter sur vos agendas la date de la **prochaine réunion : le mardi 14 Février à 18h30** à la Maison des Associations 68, rue Jules Guesde à Croix.

Bernard Jouglet

A1/32 Résidence Planche

Epinoy 59170 Croix

03 20 98 62 31

Ou 06 81 86 63 44

bernard@jouglet.net

**COMITÉ DE QUARTIER
ALLUMETTE
MACKELLERIE**

Nous adressons nos meilleurs vœux pour cette année 2006.

Notre goûter de Noël a encore été un succès et s'est déroulé dans une superbe ambiance, en réunissant une cinquantaine d'enfants et 20 personnes de la résidence Van Gogh. Ceux-ci ont pu assister à un spectacle de magie très impressionnant et ont pu se réunir autour du goûter traditionnel : chocolat chaud et coquilles. Sans oublier la venue du Père Noël qui était de passage pour apporter des friandises.

Le concours de décorations de façades s'est également bien déroulé. Le Père Noël est passé dans le quartier pour distribuer des coquilles aux maisons décorées et un 1^{er} prix a ainsi pu être remis.

2006 démarrera avec la réunion publique et une porte ouverte, au cours du premier trimestre. Les dates vous seront communiquées ultérieurement.

Notre brocante annuelle aura lieu le dernier samedi du mois de mai.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer, soit lors de la permanence le dernier samedi du mois de 10h à 11h, soit lors de nos réunions mensuelles le premier samedi du mois de 9h30 à 11h, à la Maison de la Mackellerie.

Siège social : 6 rue de Valmy
03 20 27 08 35



Diapo 1 : Concert de la Sainte Cécile

Le 20 novembre, à la salle des fêtes, le traditionnel concert de la Sainte Cécile a été donné par la Musique Municipale de Croix pour les 7 à 77 ans.



Diapos 2, 3, 4 : La ville s'illumine

Le 1^{er} décembre, la ville se pare des illuminations de Noël. Plus tard, le carrousel s'installe sur la place des Martyrs et le Père Noël déambule dans les rues de Croix.



Diapos 5, 6 : Téléthon 2005

Les 2 et 3 décembre, Croix s'est mobilisé pour le Téléthon, avec un bal country en clôture. Le collectif ACTE, organisateur de l'évènement, a ainsi récolté 18 257 € !

Diapo 7 : Spectacles de Noël des tout-petits

Le 9 décembre, les petits de "Canailloux" ont assisté au spectacle de Noël préparé par leurs "nounous" ; tout comme les enfants du Centre Petite Enfance, le mercredi suivant.





lors que je m'apprête à quitter ma fonction de Maire, ce sera chose faite le 29 janvier, je souhaite revenir sur quelques principes qui m'ont guidé depuis mon élection à ce poste, en juin 1995.

- *Je me suis d'abord efforcé d'être présent, disponible et accessible pour les habitants. Dans les réunions de quartiers ou d'associations, lors de mes permanences, à l'occasion des fêtes et manifestations, mais aussi dans les rues ou les commerces, j'ai eu de très nombreuses occasions de dialogue.*
- *Dans l'élaboration des projets et des priorités, je me suis toujours soucié de la vie quotidienne des croisiens. C'est ainsi que, dans tous les quartiers, des actions ont été menées en faveur de l'amélioration du cadre de vie, de la sécurité, que de nouveaux services et équipements ont vu le jour.*
- *J'ai également été attentif aux habitants confrontés à des difficultés. Loin de l'image de ville riche et sans problème, Croix compte aussi des personnes sans emploi, des personnes âgées confrontées à la solitude ou aux problèmes de santé et des familles en situation précaire, envers qui nous devons nous montrer solidaires.*
- *Enfin, je n'ai jamais cédé au pessimisme et à la sinistrose. Même quand les problèmes sont bien réels, je suis convaincu que l'on est plus fort pour les affronter si l'on reste optimiste. Se lamenter n'a jamais rien créé de bon.*

Je vous invite à essayer : Restez optimiste, ne baissez pas les bras !

Je souhaite par ailleurs que cette année 2006 vous soit favorable et vous mette à l'abri des difficultés.

Bonne et heureuse année à tous.

Michel Carnois

Michel Carnois

Maire de Croix
Conseiller Général du Nord



Diapo 8 : Spectacle pour les écoliers

Du 13 au 16 décembre, en guise de cadeau de Noël offert par la Ville, les élèves de toutes les écoles primaires ont assisté à un spectacle du clown Stabilo.

Diapo 9 : Concert de Noël de l'école de musique

Le 14 décembre a eu lieu le traditionnel concert de Noël de l'école de musique, à l'église Saint-Pierre.

Diapo 10 : Les sorties du service jeunesse

Le 20 décembre, 45 jeunes sont partis à la découverte de Londres et du marché de Noël de Canterbury et, le 28 décembre, 40 enfants de 8 à 12 ans se sont rendus à la Cité des Sciences et de l'Industrie à La Villette.



Nos géants reconnus par L'UNESCO



Gilles de Croix et son épouse Mathilde, comme l'ensemble des géants de Belgique et de France, ont en effet accédé au titre de chefs-d'œuvre du patrimoine de l'humanité. Une reconnaissance accordée en novembre par l'Unesco, dans la catégorie "patrimoine oral et immatériel" qui distingue, dans un but de préservation, des éléments représentatifs de cultures traditionnelles et populaires.

L'Unesco - Organisation des Nations Unies pour l'enseignement, la science et la culture - labellise par ailleurs plus de 700 sites et monuments du monde entier. Depuis l'été 2005, 23 beffrois du Nord / Pas de Calais ont intégré cette prestigieuse liste.

Un soutien aux nouvelles entreprises

Versant Nord Est Initiatives (VNEI) a aidé à la création de 2 entreprises croisiennes :

Frédérique Baron

"La beauté à votre service"

Coiffure et relooking à domicile

Tél. 06.85.74.90.50



Frédérique Baron

Sylvie Comot

"Physiomins"

Centre de minceur

47 rue du professeur Perrin

Tél. 03.20.75.40.86

La commune a aidé sous la forme d'un prêt à la création de ce commerce.



Sylvie comot

Site Internet

Le site officiel de la ville de Croix est en cours de réfection totale, tant au niveau graphique qu'au niveau de son contenu. Plus pratique pour rechercher des informations, grâce à un moteur de recherche, plus actuel dans son esthétique, avec une place toute particulière consacrée aux géants de Croix, la nouvelle version du site sera mise en ligne fin janvier.

A cette occasion, nous vous invitons à découvrir ou redécouvrir le site de la ville : www.ville-croix.fr

N'hésitez pas à faire part de vos avis, réactions ou suggestions, en adressant un mail au service communication.

Recensement

2006



Benoît
Berezowski



Serge
Gregoire



Patricia
Guerlava



Loredana
Gallo



Myriam
Said

Depuis 2004, le recensement est annuel. Une partie des logements de la commune est sélectionnée chaque année par l'INSEE, et seuls les occupants de ces logements sont interrogés.

L'enquête 2006 se déroulera à Croix du 19 janvier au 25 février. Elle sera réalisée par 5 agents recenseurs : **Benoît BEREZOWSKI**, **Loredana GALLO**, **Serge GREGOIRE**, **Patricia GUERLAVA** et **Myriam SAID**. Ils sont munis d'une carte officielle tricolore, comportant leur photo et signée par le Maire.

Avis d'enquête publique

Pour permettre l'implantation de l'**EDHEC** à Croix, rue Verte, une modification doit être apportée au Plan Local d'Urbanisme (PLU). Elle porterait notamment sur :

- La création d'un Espace Boisé Classé.
- Le passage d'une zone UG (zone d'activités diversifiées) en zone UBb 0,6 (zone urbaine mixte à dominante d'habitat).

L'enquête publique préalable se déroule du 3 janvier au 3 février. Pendant cette période, le dossier est consultable par tous, dans les locaux des services techniques de la mairie. Un registre y est également à disposition du public, pour y formuler toute observation.

Neige et verglas

Par temps de neige ou de verglas, chaque propriétaire ou locataire a l'obligation de dégager le trottoir devant chez lui, de façon à permettre la circulation des piétons sans danger. A défaut, il pourrait être tenu pour responsable en cas d'accident.

De son côté, la commune dégage les axes de circulation des bus, les artères principales et les liaisons intercommunales. Elle n'a ni l'obligation ni les moyens techniques et humains d'intervenir sur les 40 km de voirie. Les services municipaux dégagent également les places et les trottoirs aux abords des écoles, des bâtiments publics et des stations de transports en commun.

Calendrier 2006 du ramassage des encombrants

Les encombrants sont normalement ramassés chaque 1^{er} lundi du mois.

En 2006, il y aura 3 exceptions à cette règle :

- En mai, ce sera le samedi 6 (en raison du 1^{er} mai),
- En juin, le samedi 10 (en raison du lundi de Pentecôte),
- En septembre, le samedi 9 (en raison de la Braderie de Lille).



Conseil municipal extraordinaire

Le Maire, Michel Carnois, ayant décidé de quitter son poste, le conseil municipal se réunira pour élire son nouveau Maire, le dimanche 29 janvier à 9 h 30, salle Schumann.

Réception des couples jubilaires

Les couples fêtant leur 50^{ème}, 60^{ème} ou 65^{ème} anniversaire de mariage seront reçus par le Maire, le samedi 15 avril. Si vous êtes concerné, vous êtes invité à vous inscrire auprès du service population jusqu'au 31 mars. Vous devez pour cela apporter votre livret de famille, une pièce d'identité et un relevé d'identité bancaire ou postal.

Parution du nouveau guide pratique

L'édition 2006/2007 sera distribuée dans vos boîtes aux lettres et disponible à l'accueil mi-février. Le guide contient toutes les informations utiles se rapportant à la commune : services municipaux, enseignement, loisirs, commerces, santé, plan... Il est financé grâce à la participation d'annonceurs, dont des entreprises et commerçants croisiens.

BIJ

- Le Bureau Information Jeunesse (BIJ) organise un **Forum Jobs**, le 1^{er} mars prochain, à la salle G. Dedecker. Il mettra en relation des entreprises ayant besoin de personnel pour l'été et des jeunes à la recherche d'un job.
- Le dispositif d'**aide aux départs autonomes** s'adresse aux croisiens de 16 à 21 ans (25 ans pour les séjours humanitaires). Ils peuvent bénéficier d'une aide pour réaliser un projet sportif, culturel, humanitaire ou de vacances. Les dossiers et les critères d'attribution sont disponibles au BIJ.

L'association "Entreprises emploi"

Créée il y a plus de 6 ans par EDF, 3 Suisses International et la municipalité de Croix, l'association "**Entreprises Emploi**" réunit 12 entreprises croisiennes soucieuses de se mobiliser pour aider les demandeurs d'emploi de la ville. "Entreprises Emploi", présidée par François Dumoulin, présente l'originalité d'une démarche professionnalisée d'accueil, d'accompagnement et d'aide aux demandeurs d'emploi. Plusieurs outils sont ainsi mis à leur disposition. Il s'agit d'ateliers (CV, lettre de motivation, simulation d'entretien, motivation, confiance en soi...), de coachings individualisés effectués par un réseau de parrains, de tables rondes d'approche des problématiques de recherche d'emploi et de ciblage des entreprises à contacter, de visites d'entreprises et de découverte de métiers. Pour la Mission Locale et le Point accueil Emploi (PAE), "Entreprises Emploi" est un appui efficace dans l'accompagnement des demandeurs d'emploi. **Renseignements auprès de la Mission locale au 03.20.36.28.28, ou du PAE au 03.20.99.97.20.**

Inscription au banquet des aînés



Il aura lieu le **mercredi 29 mars**, à la salle des fêtes Gustave Dedecker. Ce repas festif, préparé et servi par la restauration municipale, est traditionnellement suivi d'un après-midi dansant, animé par un orchestre.

Le banquet des aînés est organisé par le CCAS, à l'attention des croisiens de plus de 60 ans. Les inscriptions se feront au CCAS entre le 7 et le 17 mars. La participation dépendant de vos ressources, merci d'apporter votre dernier avis d'imposition.

Le banquet des aînés est organisé par le CCAS, à l'attention des croisiens de plus de 60 ans. Les inscriptions se feront au CCAS entre le 7 et le 17 mars. La participation dépendant de vos ressources, merci d'apporter votre dernier avis d'imposition.

Le budget

2006



Adopté lors du conseil municipal du 15 décembre, le budget communal de 2006 repose sur 3 principes :

- **La stabilisation de l'endettement.** Le montant des nouveaux emprunts ne devra pas être supérieur au montant des remboursements d'emprunts antérieurs.
- **La stabilité des taux d'imposition.** Les taux de taxe foncière et de taxe d'habitation n'augmenteront pas.
- **La reconstitution de l'autofinancement,** c'est-à-dire de ce qui peut être dégagé de l'activité courante afin de financer des investissements.

Le budget 2006 marque une rupture par rapport aux années précédentes avec des investissements bien moins élevés. En effet, les gros projets, tels que la création de structures petite enfance, la rénovation de la piscine ou l'aménagement de la Maison de La Mackellerie, sont maintenant achevés. Il aurait été déraisonnable de continuer sur le même rythme. Un ralentissement des investissements permettra de préparer l'avenir, de rendre possible, dans quelques années, le financement de nouveaux projets d'envergures.

Le budget s'élève à près de **28 millions d'euros** et se compose de deux sections :

- le **fonctionnement**, qui se rapporte à l'activité courante de la ville et de ses services ;
- l'**investissement**, qui concerne l'équipement et le patrimoine de la commune.

La section de fonctionnement

Son total est de **22,13 millions d'euros**.

Les dépenses réelles se répartissent de la façon suivante :

Enseignement et restauration :	5 726 080 €	27%	Services sociaux :	1 161 215 €	5%
Administration générale :	4 887 081 €	22%	Enfance :	1 140 317 €	5%
Sport, jeunesse, loisirs :	2 402 934 €	11%	Espaces verts :	1 070 956 €	5%
Amortissements :	1 388 000 €	6%	Sécurité :	511 611 €	2%
Culture animations :	1 268 482 €	6%	Autofinancement :	491 678 €	2%
Services urbains (voirie, éclairage,...) :	1 194 297 €	5%	Emploi :	455 563 €	2%
			Service à la population :	433 197 €	2%

En contrepartie de ces dépenses, les **recettes** proviennent essentiellement :

- Des **impôts et des taxes** perçus par la commune, pour 12,75 millions d'euros, soit 58% des recettes réelles.
- De **dotations de l'Etat et de participations d'autres collectivités** (Région, Département,...), pour 6,5 millions d'euros, soit 29%.
- De **recettes des services municipaux** (restaurants scolaires, piscine, centres de loisirs,...), pour 2,88 millions d'euros soit 13%.

La section d'investissement

Son total est de **5,15 millions d'euros**.

Au chapitre des dépenses, le budget 2006 prévoit l'entretien des bâtiments communaux ainsi que des dépenses concernant le patrimoine extérieur (voirie, espaces verts, véhicules), dont l'aménagement du boulevard Emile Zola.

Pour toute information complémentaire ou précision concernant le budget, vous pouvez contacter le service Finances de la Mairie
au : 03.20.28.52.52

Les missions

du CCAS

**Le Centre Communal
d'Action Sociale
est une structure
autonome,
mais étroitement
liée à la municipalité.
Il est chargé
de mettre en œuvre
la politique sociale
de la commune.**

Les orientations du CCAS sont définies par son conseil d'administration, présidé par le Maire et composé de 6 élus municipaux et de 6 représentants du monde associatif. Sa principale ressource est une subvention communale.

Le CCAS a une mission générale de prévention et de développement social, qu'il décline sous forme d'aides, d'accompagnement, d'actions en faveur des personnes ou familles en difficultés, des personnes âgées et par son service logement. Il coordonne également l'action des différents intervenants qui agissent dans la commune, institutionnels ou associatifs.

Par ailleurs, le service logement de la commune est intégré au CCAS, du fait du partenariat qu'il entretient avec les travailleurs sociaux.



*L'équipe action sociale : Michèle Chalanssonnet
Derrière : Nathalie Darras*

Les aides

Il existe 2 types d'aides, pour lesquelles le CCAS joue un rôle très différent :

Les aides légales, comme le RMI, l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) ou des aides accordées par le Conseil Général. Pour celles-ci, le CCAS a uniquement un rôle d'instruction du dossier, qui est ensuite transmis à l'organisme compétent pour décision.

Les aides facultatives. Elles sont mises en place par la commune, pour répondre aux besoins des habitants en difficultés, et attribuées par le CCAS. Il peut s'agir de secours, de chèques services pour des achats de première nécessité, de colis de Noël, d'allocations d'études ou d'aide aux vacances des enfants.

L'accompagnement

Deux assistantes sociales accueillent, écoutent et informent les habitants lors de permanences ou sur rendez-vous. Elles répondent à toute demande concernant des difficultés administratives, budgétaires, de santé, d'emploi, de logement...

Une partie des demandes fait ensuite l'objet d'un accompagnement régulier :

L'équipe administrative : De gauche à droite : Fabienne Opsomer, Mauricette Spiler, Smail Mezrag, Léonne Cochyn, Sandrine Turpin (directrice).



Sandrine Danel

Yannick Noël

prise de contact avec d'autres organismes, suivi des démarches, demande d'aide...

Les assistantes sociales sont également chargées du suivi d'une partie des bénéficiaires du RMI de la commune. Ceux-ci s'engagent en effet, par contrat, à entamer certaines démarches pour favoriser leur insertion.

En plus de l'accompagnement individuel, les assistantes sociales mènent des actions collectives, avec un objectif de prévention santé. C'est ainsi que des personnes se retrouvent dans le cadre du "Restaurant convivial".

L'action en faveur des personnes âgées

En 1999, plus de 20 % des croisiens avaient au moins 65 ans et ce pourcentage progresse. D'où le choix de la commune de développer des services spécifiques.

Il existe un service d'aide à domicile, pour les actes de la vie courante (ménage, courses, repas...), et un service de repas, livrés à domicile ou servis en foyers restau-

rants. Depuis 2004, ce dispositif est complété par un Service de Soins A Domicile (voir Vivre à Croix N° 106). Le CCAS est également gestionnaire de la Résidence Van Gogh, qui compte 80 logements réservés à des personnes âgées (voir Vivre à croix N° 104).

Des actions de loisirs sont proposées aux aînés : un banquet, un voyage et une fête de Noël. De plus, une assistante de convivialité intervient auprès des personnes isolées, afin de les aider à recréer des liens et reprendre une vie sociale.

Enfin, un Bureau Information Seniors (BIS) apporte toutes informations utiles aux personnes âgées et leur entourage : services à domicile, structures d'hébergement, démarches administratives, loisirs...

Le service logement

Il établit les demandes de logement social, auprès de l'ensemble des organismes présents dans la commune, mais il n'est pas décideur. Il transmet les dossiers aux organismes, auprès desquels il a un rôle de liaison.

A Croix, comme dans toute la métropole,

le nombre de logements HLM n'est pas suffisant pour répondre à la demande croissante. Comme, en plus, il y a peu de mouvement parmi les locataires en place, il reste en permanence un grand nombre de demandes en attente, de l'ordre de 700. C'est pourquoi le service a également un rôle important d'information et d'orientation des demandeurs.

Le CCAS accueille de nombreuses permanences, comme, par exemples, celles de la Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F), de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (C.P.A.M) ou de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie (C.R.A.M). La liste complète et les horaires sont à votre disposition dans le guide pratique de la commune, sur le site Internet : www.ville-croix.fr ou à l'accueil du C.C.A.S : 2 rue Léon Déjardin Tél. 03.20.27.04.69

L'équipe personnes âgées :
Nadine Gusatto

Claudine Cavens

Patricia Desbonnet

De nouveaux Tarifs

pour les activités de loisirs

Depuis le 1^{er} janvier, de nouveaux tarifs s'appliquent à l'ensemble des activités de loisirs organisées par la commune : Centres de loisirs, mercredis récréatifs, mercredis activités et ateliers ados.

Il s'agit de tarifs modulés, qui tiennent compte à la fois des ressources et de la composition de la famille.

Pour les croisiens, 4 tarifs ont été établis selon le quotient familial (= ressources annuelles divisées par le nombre de personnes au foyer) :

Tarif A : quotient inférieur à 3 830 €
Tarif B : quotient de 3 830 et 6 200 €
Tarif C : quotient code 6 201 et 9 500 €
Tarif D : quotient supérieur à 9 500 €

Un 5^{ème} tarif s'applique aux non croisiens et aux familles n'ayant pas fourni leur avis d'imposition.

A titre d'exemple, voici l'incidence qu'aura ce changement sur le tarif d'une semaine de 5 jours de centre de loisirs, tout compris (activités, sorties, repas et goûter) :

Ancien tarif (6-11 ans) : 22,60 €
Tarif A : 17,50 € **Tarif B :** 22,50 €
Tarif C : 35 € **Tarif D :** 44,50 €
Extérieur : 62,50 €

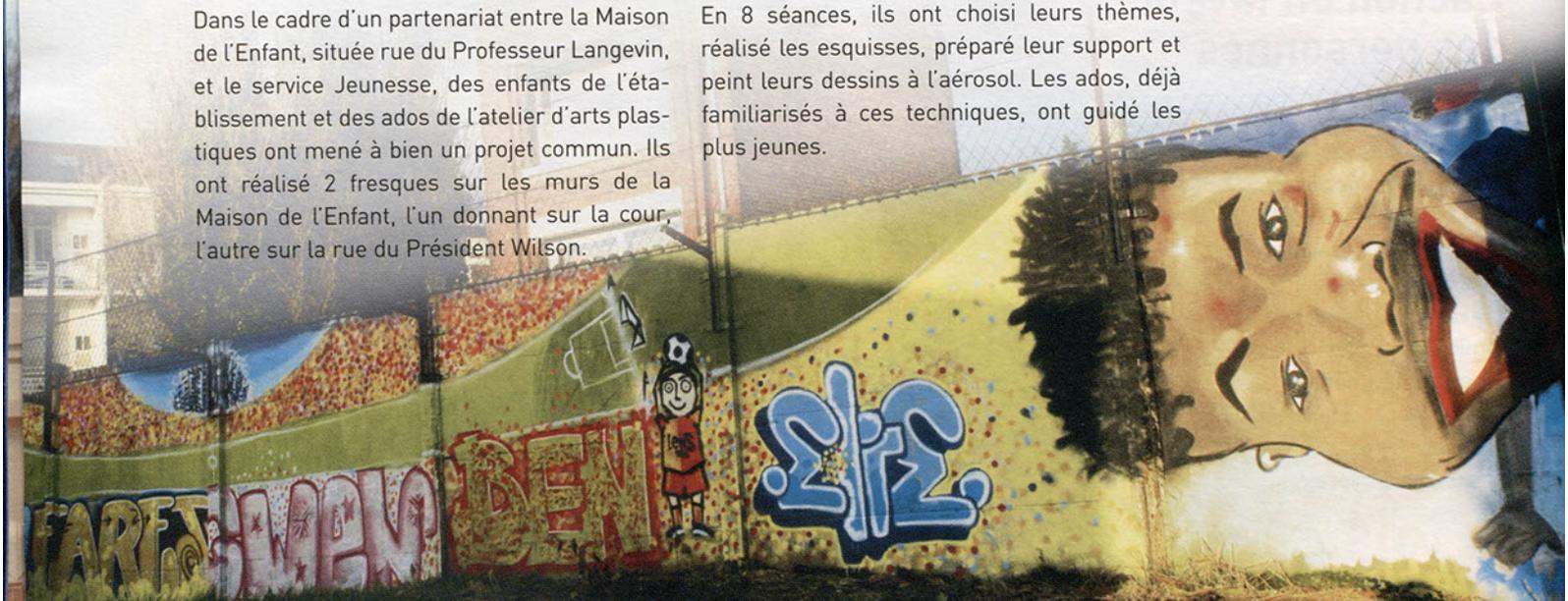
Des tarifs modulables sont également pratiqués dans le domaine scolaire, pour la restauration et les garderies périscolaires, sur les mêmes bases de quotient familial.

Travaux pratiques

pour l'atelier d'arts plastiques

Dans le cadre d'un partenariat entre la Maison de l'Enfant, située rue du Professeur Langevin, et le service Jeunesse, des enfants de l'établissement et des ados de l'atelier d'arts plastiques ont mené à bien un projet commun. Ils ont réalisé 2 fresques sur les murs de la Maison de l'Enfant, l'un donnant sur la cour, l'autre sur la rue du Président Wilson.

En 8 séances, ils ont choisi leurs thèmes, réalisé les esquisses, préparé leur support et peint leurs dessins à l'aérosol. Les ados, déjà familiarisés à ces techniques, ont guidé les plus jeunes.



16^{ème} festival de Musique de Chambre de la MJC

Associant musiciens confirmés et jeunes talents, ce 16^{ème} Festival de Musique de Chambre de la MJC nous propose des rencontres de qualité, dans la salle intimiste Jean Cocteau, du 15 janvier au 5 février.

Dimanche 15 janvier à 16h30
Quintette Ibéria (Vent)

Fondé en 1991 par 5 musiciens du Nord Pas-de-Calais : Nicolas Place à la flûte, Vincent Lescornez au hautbois, Eric Perrier à la Clarinette, Frédéric Hasbroucq au cor et Jean-Louis Olle au basson, le Quintette IBERIA propose un programme musical unique et original de grande qualité.



Dimanche 22 janvier à 16h30
Jiang Chen
Récital de Piano

Hommage à Robert Schumann. Née à Shanghai, Jiang Chen a joué avec les plus grands orchestres. Depuis 2001, Jiang Chen est professeur de piano et Directrice de l'enseignement et de la recherche du Département de piano du Conservatoire de Shanghai.

Dimanche 29 janvier à 16h30
Saxopolis : l'affaire est dans le sax !



Saxopolis est l'alliance originale d'un piano, Caroline Wrobel, et de deux saxophones, Fabrice Siesse et Gino Samyn, née de la rencontre talentueuse de ce trio nordiste désireux de faire découvrir un répertoire coloré, vivant et émouvant à un large public.

Tarifs des concerts : 12 € ; Adhérents, étudiants, chômeurs, groupes : 8 € ; - de 15 ans : 5 € ; Abonnement à partir de 3 Concerts : - 20%.
Renseignements à la MJC : 03 20 72 42 12 • www.mjcroix.com.

Vendredi 3 Février à 20h30

"Jacques Offenbach... Violoncelliste !"

C'est à la découverte de quelques unes de ses pages de musique de chambre, des plus naïves aux plus virtuoses, que les violoncellistes Emmanuel Puigdemont et Stéphane André vous convient au temps des salons parisiens du grand 19^{ème} siècle.



Dimanche 5 Février à 16h30

Ensemble Moz-Art

Ce Quatuor à cordes est composé de 4 musiciens européens de très haut niveau, possédant une riche expérience en tant que solistes et interprètes de musique de chambre. Leur but est de promouvoir cette musique dans ses répertoires les plus variés : du baroque aux compositeurs contemporains. Christian Gossart à la clarinette accompagnera l'ensemble sur le quintette à vent de Mozart.



L'école de musique a 10 ans !

Les cours de musique municipaux ont été créés en 1945 et se sont développés jusqu'en 1989. A cette date, pour la première fois, un directeur est nommé et les cours municipaux deviennent l'école municipale de musique. En 1995, elle prend possession de ses nouveaux locaux, dans un bâtiment construit à cet effet. Depuis, les disciplines se sont multipliées et, actuellement, tous les instruments de la famille des cordes,

des bois et des cuivres y sont enseignés, ainsi que le piano et la percussion. Les disciplines de groupe (formation musicale, chorale, orchestre à cordes, orchestre d'harmonie, musique de chambre) y sont également dispensés. En 2004 ont été créés les ateliers culture musicale, improvisation et ensemble rythmique. En 2005, l'atelier Musique Assistée par Ordinateur et un ensemble de jazz ont vu le jour. La

directrice, Michèle Delangre, et les 20 enseignants accueillent les enfants à partir de 5 ans et les adultes en fonction des places disponibles.

Renseignements au 03.20.98.06.07

Pour fêter ses 10 ans, l'école de vous invite à partager le verre de l'amitié à l'issue du concert des professeurs, qui aura lieu le vendredi 3 février à 19h30, salle Debussy.

Théâtre

"kinderzimmer"

Vendredi 27 janvier • À 20h30

Salle Jacques Brel

Par La Strada et Compagnies, invité par la Manivelle. A partir de 12 ans. Une petite fille allemande trouve, par hasard, l'uniforme nazi de son père. Cette découverte va changer sa vie et rien ne sera plus comme avant...

Tarifs : 7 et 5 €.

Renseignements auprès de la Manivelle : 03.20.26.26.84.



"Les pas perdus"

Samedi 11 mars

À 20h Salle des fêtes

Par La Bricole. Tous publics. Une gare et sa salle des pas perdus, théâtre d'adieu, d'au revoir, de serments, d'interrogations sur l'avenir et où se croisent une foule de gens et de sentiments...

Tarifs : 5 et 3 €. Informations et réservations au service culture et animation au : 03.20.28.56.17.

"Les histoires de Ronny Coutteure"

Dimanche 5 février • À 15h30

Salle Jacques Brel

Pour un public adulte. Grand ambassadeur de la culture du Nord, Ronny Coutteure raconte des histoires, vraies ou inventées, qui reflètent l'âme de notre région.

Tarifs : 5 et 3 €.

Informations et réservations au service culture et animation au : 03.20.28.56.17.



Cycle découvertes

À 20h15
Salle Jacques Brel

Samedi 21 janvier

Conférence-Reportage "Egypte le Delta magique du Nil" - Par Michel Lassance, Françoise et Jacques Saucin, J.J.Sommeryns.

Vendredi 10 mars

Conférence Reportage "Bruges méroise de Flandre" Par Jean-Claude Herman.

Tarifs : 5 et 3 €. Informations et réservations au service culture et animations : 03.20.28.52.17.

"Prométhée"

Dimanche 12 et lundi 13 février

À la MJC Salle Jean Cocteau

A 17h le dimanche, 15h le lundi

Par la Compagnie Filages. A partir de 7 ans.

Le mythe de Prométhée, dans un spectacle qui utilise à la fois la parole, le mouvement, la jonglerie et la musique.

Tarifs : 7 et 5 €.

Renseignement auprès de la Manivelle : 03.20.26.26.84.



Musique

Samedi 14 janvier • À 21h

Salle Henri Block

Concert de Métissage. Groupe croisien de Rap français et Hip-Hop.

Tarifs : 5 €.

Renseignements
au : 06.98.41.13.54.



Vendredi 3 février

À 19h30 Salle Debussy

Concert des Professeurs de l'école de musique.

Gratuit.

Renseignements
au : 03.20.98.06.07.

Dimanche 12 mars

À 16h Salle Jacques Brel

Concert de Sortilège. Cette chorale croisienne, qui aura 15 ans cette année, interprète essentiellement des chansons d'artistes français comme Jacques Brel, Alain Souchon, Gilbert Bécaud, Renaud... Les choristes sont accompagnés de quelques musiciens.

Gratuit.

Renseignements au
service culture et animations :
03.20.28.52.17.

Samedi 26 janvier • À 20h30

À la MJC salle Jean Cocteau

Concert de blues par "The Juke Joints" Groupe des Pays-Bas, pratiquant une bonne



humeur contagieuse et une musique fermement ancrée dans la tradition depuis 22 ans. Du boogie-blues et un hommage à leur idole Rory Gallagher. Tarifs : 8 et 12 €. Renseignements et réservations au : 03 20 72 42 12

Dimanche 26 février

À 16h Salle des fêtes

Concert de l'orchestre des jeunes de la Fédération Régionale des sociétés musicales du Nord Pas - de - Calais.

Cet orchestre se compose de jeunes musiciens de différentes harmonies régionales et compte quelques croisiens.

Gratuit.

Renseignements
au : 03.20.72.98.45.



Marionnettes

Salle Jacques Brel • Séances à 14h30 et 16h30

La chanson de la source

Mercredi 18 et 25 janvier

Séance supplémentaire le 18 à 10h30

Pour les enfants de 2 à 8 ans, par La Guignotte.



Le magicien d'Oz

Mercredi 1^{er} et 8 février

Séance supplémentaire le 1^{er} à 10h30

Pour les enfants de 2 à 8 ans, par La Guignotte.



P'tit Léon ne veut pas finir son assiette

Mardi 14 et mercredi 15 février

Séance supplémentaire le 15 à 10h30

Par la compagnie Les Miettes, pour les enfants de 3 à 8 ans.



La fleur du désert

Judi 16 et vendredi 17 février

Séance supplémentaire le 17 à 10h30

Pour les enfants de 3 à 9 ans, par La Guignotte.

Le petit Valentin

Mercredi 22 et jeudi 23 février

Séance supplémentaire le 22 à 10h30

Pour les enfants de 2 à 6 ans, par La Guignotte.

Méli Mélo chez les bébés animaux

Mercredi 1^{er} et 8 mars

Séances supplémentaires à 10h30

Par la compagnie Les Miettes, pour les enfants de 18 mois à 4 ans.

Comme un arbre dans la ville

Mercredi 15 et mercredi 29 mars

Séance supplémentaire le 15 à 10h30

Pour les enfants de 3 à 9 ans, par la Guignotte.

Tarifs : 3 € et 2,50 €. Renseignements et réservations au : 03 27 86 31 53

Autres rendez-vous

Dimanche 29 janvier

**De 9h à 19h
Salle des fêtes**

Salon SARANORD, organisé l'association Radio Club du Nord de la France.
Renseignements au : 06.77.62.11.43.

Dimanche 5 mars

**À 15h
Salle des fêtes**

Spectacle offert aux Aînés et à leurs familles. En 1^{ère} partie, Christian Vidal interprètera ses chansons tendres. Place ensuite à l'univers du cabaret - chants, danses, plumes et paillettes - avec Le Grand Ballet de Jean Morillon.
Entrée libre. Renseignements au service Culturel et Animations : 03.20.28.52.17.

Dimanche 12 mars

Foulées Croisiennes. 3 courses - 1,2 km, 5 km et 10 km - dans les rues de Croix. Renseignements et inscriptions auprès du service des sports : 03.20.28.52.08.

Samedi 18 mars

Carnaval • À partir de 15h

L'édition 2006 sera multiculturelle. Par la diversité des costumes, des masques, des musiques, des animations, le carnaval célèbrera les différences. Tous les croisiens sont invités à cet évènement multiple, pluriel, multiforme et bigarré ! Deux cortèges se formeront, au départ de la MJC et de la place St Pierre, puis se rejoindront pour arriver ensemble à la mairie, où le bonhomme hiver sera brûlé.
Renseignements au : 03.20.72.42.12.



A LA MAISON POUR TOUS MJC

**Samedi 21 janvier
de 14h à 17h**

Jeux en réseaux au cyber Club de la MJC.
TariFs : 2,5 € et 3,5 €

**Samedi 28 janvier et
samedi 4 mars à 19h**

Soirée jeu de rôle : Chaque participant interprète un personnage auquel un but a été fixé. Il n'y a ni gagnant ni perdant à l'issue du jeu, juste le plaisir d'avoir vécu une aventure.
TariFs : 2 € et 3 €

**Jusqu'au 5 février
16^{ème} festival de musique de
chambre**

Voir programme complet page 11

Vacances de février

Comme à chaque période de vacances, la MJC propose un programme d'activités, stages et sorties pour les enfants, ados et adultes.

Renseignements et inscriptions
à la MJC : 93, rue Jean Jaurès • Tél. 03.20.72.42.12
www.mjcroix.com



Cette page est réservée à l'expression politique des trois listes qui composent le Conseil Municipal et ce, sous leur seule responsabilité.

Liste d'Union pour l'avenir de Croix

Majorité Municipale

La démarche de démocratie participative initiée par la ville se développe depuis 2001. Destinée à amener les habitants à participer à la vie de leur quartier et de leur commune, elle est source de dialogue et d'échange d'informations, de convivialité et d'animation. Le dialogue et l'échange se créent par :

- Des rencontres régulières entre comités de quartiers et municipalité, pour un point d'information ou une réflexion sur un thème précis.
- Les réunions publiques annuelles, où les comités exposent leurs actions, propositions et projets et recueillent les avis et souhaits des habitants de leur quartier, qui constituent un temps fort de débat avec les élus.
- Des réunions publiques ponctuelles qui rassemblent municipalité, comités et habitants autour d'un projet précis (construction, aménagement...) pour information et consultation.
- Des contacts quotidiens avec le service Démocratie Participative mis en place récemment.

Ce dialogue crée une proximité entre élus et habitants, permet à chacun d'être mieux informé et de comprendre les différentes problématiques de la vie locale.

Les comités de quartiers permettent aux habitants de se rencontrer, de se parler et de se connaître. Ils créent ainsi des liens entre les gens et instaurent un dynamisme dans la vie de quartier.

Véritables partenaires de la Commune, ils sont des instances de concertation et des relais nécessaires entre les habitants des quartiers et la municipalité. Ils sont également à l'initiative d'animations telles que braderies, fêtes de Noël, concours de décorations... qui renforcent la convivialité. La Commune soutient ces actions par une aide financière et logistique.

Pour que cette démarche se poursuive et que la démocratie participative trouve toute sa place dans la vie croisienne, les comités ont besoin de bonnes volontés qui représentent les quartiers dans toute leur diversité. Apolitiques et indépendants, ils sont ouverts à tous, chacun peut y apporter ses idées et son énergie.

Thérèse Lefebvre - Deprez
Adjointe à la démocratie participative

Ensemble pour Croix

Gauche Plurielle

Tout d'abord, permettez-moi de vous présenter, au nom de mon équipe, nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Lors du conseil municipal de décembre, nous nous sommes exprimés sur le budget prévisionnel de 2006 qui traduit, en quelques lignes sur le plan local, toutes les difficultés qui pèsent également sur le budget de la Nation. Nous avons même eu droit, comme à l'Assemblée Nationale, de petites joutes oratoires entre l'UMP et l'UDF au sujet de la démission du Maire qui aurait été par trop "brutale" et aurait ébranlé l'esprit d'équipe qui régnait au sein de la droite ! Ce qui ne les a pas empêchés de voter à l'unanimité toutes les délibérations...

En ce qui nous concerne, nous avons voté contre ce budget, non seulement parce qu'il s'agit d'un budget frileux, qui marque l'arrêt des investissements pour les croisiens, la seule préoccupation de la majorité semblant être la diminution de la dette, et cela au détriment des besoins de la population.

Mais, c'est aussi parce que les tarifs des services (entrées piscine, locations de salles, droits concessions cimetières ...) augmentent de 3 à 5 % et que les subventions diminuent, alors que chacun sait que les associations rencontrent de réelles difficultés pour atteindre leurs objectifs.

Quant à l'enveloppe du CCAS, elle est réduite de 120 000 € ! Alors que des projets, des actions de solidarité auraient pu être menés.

De plus, pour équilibrer ce budget, la majorité prévoit la vente du patrimoine communal à hauteur de 740 000 € et cède terrains et immeubles lui appartenant.

Quelles sont les perspectives d'avenir pour Croix dans ces conditions ?

On peut craindre que le reste du mandat ne soit qu'une gestion de l'existant, sans propositions ni réflexions pour améliorer la situation de ceux qui souffrent, ceux qui espèrent un logement, ceux qui attendent aide et soutien.

Francine LANGEVIN
Conseillère Municipale

L'ensemble d'entente nationale et populaire pour Croix

Mouvement National Républicain

Il me faut revenir sur le sujet de la Libre Expression du mois de septembre/octobre 2005 concernant la construction de maisons faisant l'angle des rues de Mulhouse et de la Prairie.

En effet, alors que j'étais dans une autre région, j'apprenais la chute d'une maçonnerie en pointe de toit entraînant avec elle un mur de façade rue de Mulhouse; dans le même temps, une portion de maçonnerie déjà lézardée se trouvant rue de la Prairie partageait le même sort.

A mon retour, et, faisant suite à un courrier de la Mairie distribué aux riverains le 25 octobre, une équipe spécialisée avait entamé la démolition de maçonnerie à risque immédiat, et au nettoyage du site.

Dans son message aux riverains, l'administration formule également l'espoir d'une reprise des travaux dans les plus brefs délais ! Souhait partagé, toutefois cela m'interpelle ... on ne peut que craindre pour la suite des événements ; des murs neufs ne se lézardent pas pour ensuite s'écraser sans une raison profonde ... En outre, il est facile de constater que les murs toujours en place sont dissociés les uns des autres, à un manque de liaison, il faut ajouter aplomb et alignement douteux. Le tableau des portes d'entrées ne semble pas correspondre à la norme en vigueur, et il sera peut-être nécessaire d'y apporter des modifications, ce qui pourrait affaiblir les supports de façade. Quel sera l'avenir de cet édifice ? ... Une mine d'or pour les avocats ? ... Un bon sujet d'émission pour Monsieur Julien Courbet ? ... Cela concerne désormais la responsabilité des décideurs et des responsables locaux.

Marcel DUBUS
Conseiller Municipal

Foulées Croisiennes

Dimanche 12 Mars 2006



1,2km

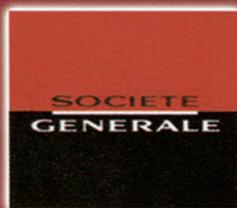
5km

10km



Tombola : 1 voyage et de nombreux lots de valeur

Infos au 03 20 28 52 08



STANIS